



SANTÉ, SOCIAL,
SERVICES AUX
PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Simone Veil - **Brive la Gaillarde**
- Lycée Bernart de Ventadour - **Ussel**
- Lycée Suzanne Valadon - **Limoges**
- Lycée Gaston Roussillat - **St Vaury**
- Lycée George Sand - **Le Dorat**

Certificateur : MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°38565

Date de publication : 22/01/2024

CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)

PRÉSENTATION MÉTIER

Animer des activités d'éveil et réaliser des activités de soins du quotidien auprès d'enfants de moins de 6 ans, dans les structures d'accueil collectif ou à domicile.

OBJECTIFS

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.
- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- Mettre en œuvre les activités d'éveil en tenant compte de l'enfant.
- Réaliser les soins quotidiens et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant (SST et PRAP PE).
- Etablir une relation sécurisante avec l'enfant.
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.
- Organiser son travail à domicile, au domicile des parents ou en Maison d'Assistants maternels.
- Assurer les opérations d'entretien des espaces réservés à l'enfant.
- Elaborer des repas.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Savoir lire, écrire et compter

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)

Durée

- 11 semaines en centre (389 heures)
- 14 semaines en entreprises (490 heures)
- Durées indicatives et ajustables en fonction du positionnement des personnes

Validation / Modalités d'évaluation

- CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, diplôme de niveau 3
- Attestation de formation
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Modalités de formation

- Formation individualisée et adaptée aux acquis
- Alternance centre de formation/entreprise

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat d'alternance
- Pro-A
- Projet de Transition Professionnel (PTP)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Région Nouvelle Aquitaine
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- Tarif de référence: 2 950€ pour la validation totale
- Validation partielle, par module, nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

BC01 - Accompagner le développement du jeune enfant :

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte ;
- Adopter une posture professionnelle adaptée ;
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné, des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant ;
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages ;
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

BC02 - Exercer son activité en accueil collectif :

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement ;
- Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant ;
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant, des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.

BC03 - Exercer son activité en accueil individuel :

- Organiser son action ; Négocier le cadre de l'accueil ;
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant ; Élaborer des repas.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en un bac professionnel, ou d'intégrer des formations préparant à certains diplômes d'état du secteur sanitaire et social.

Métiers accessibles : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (concours d'ATSEM), Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant éducatif petite enfance, Agent social, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant maternel, Employé familial auprès d'enfant...

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Avoir une prescription d'un conseiller emploi (France Travail, Mission Locale, PLIE, CAP EMPLOI, travailleurs sociaux des Conseils départementaux...)
- Alternance : après signature d'un contrat